

VI. 24. Command. du Temple.

XXVII. 30.
806.
193 D. 10

Art Ecossais Anc. et. Acc.
VI. Classe 27^e
Souver. Commandeur du Temple.

^{deux} différentes Variantes d'autres Cahiers
concernant
les privilèges de ce Grade.

Catal. N^o 69

pages 16
écrites par le Sr. Leveau
écrit sur un feu de papier de Hollande et les notes

Notes sur les dérangements au des viel plus remarquables Sr. Leveau d'Orléans
Auf welche man merket daß es eigentlich Sr. d. Leveau'se merckwürdige
Geschichte ist in dem Anhang mit N^o. XXV-379

Maurerische
Bücher - Sammlung
 von
GEORG KLOSS.

Manuscript

N^o des Catalogs *XXVII-435*

Stiller) N^o *806*

1
Rite Ecossais.

27^e - Grade.

Souverain Commandeur
du Temple.

Co. Chaffe

Sous: Command: du Temple.

3

La L: en tinte de rouge avec des Colonne en noir de distance en distance; à chaque colonne, doit être un bras tenant un flambeau. au milieu du S: au sud en un dextre éclairé de 27 lumières; ^{à distribuer sur 3 rangs en un le parfait} au 1^{er} Rang onze, au 2^e 9 et au 3^e six ce qui fait 27.

À l'entour du trace de la Cour il doit y avoir aussi vingt sept lumières en rond parfait.

La Maître de la L: s'appelle ^{Cost Supant} Coste-Principale et les Surv: ^{Commandeurs} Cens-Souverains.

Tous les Commandeurs-Souverains doivent être rangés en rond en quand il n'y a pas de réception, ils font tour après autour d'une Table ronde; de même que la Coste-Principale qui se tient à l'or: et les Surv: à l'occident.

Ouverture de la Loge.

La Cour s'ouvre par 27 coups de plan d'Epée que la Coste-Principale frappe sur la Table; il se frappe 27 coups de pite en 3 séparés. Lorsque le E: Sous: ont le dit répété, la Coste-Prin: fait sa montre et dit:

E: illustre Command: Sous:, il en dix heures; La Cour Souveraine en ouverte. Tous les Command: Sous: se lèvent, mettent l'epée à la main, et frappent 27 coups sur la Table en après s'être salués réciproquement ils se l'assoient.

A la place en au dessus de la C. S. est un Dais rouge
parmi de l'arc en bois. La C. S. a devant elle une table
où est son épée nue, un sceptre ^{triangle} et un livre des Saugites
sur lequel, toutes les fois qu'on ouvre la C. S., chacun vient
à son tour mettre la main en flechissant le genou, ce qui
signifie le renouvellement de son obligation prêtée.

La C. S. est habillée d'une robe bleue avec
son cordon en ^{rouge} salinum et son cordon en écharpe ^{rouge} en pardessus
un ^{petit} Manteau rouge double d'hermine noire et une Couronne
sur la tête.

Les autres Commandeurs-Souverains ont leurs habits
ordinaires. Ils portent seulement leurs cordons en salinum et
en écharpe, leur tablier, les gans, l'épée et un chapeau
nui avec une plume blanche à l'entour.

Le tapis qui couvre la table ^{rouge} est rouge avec un
bord noir et sur le milieu est un tableau de la Cour en
broderie noire, dont on se sert pour les réceptions.

Réception

Quand l'aspirant est proposé et accepté, le
Commandeur-Souverain chargé de l'introduire, va le prendre dans
la chambre des réflexions, lui fait ôter son habit et son bas,
il ne lui laisse que sa chemise et sa culotte; en cet état, il
lui bande les yeux, lui attache la main derrière le dos et le
conduit à la porte de la Cour Souveraine où étant arrivé

l'introduit par le ^{trois} C. S. de suite ^{en} un ^{separé} avec
son épée. Lorsqu'on a répondu à la manière accoutumée et
qu'on a fait les demandes ordinaires, on dit de faire entrer
le Récipiendaire. ^{ou il reste un quart d'heure sans qu'on lui parle. Le P. S. ayant dit: faites le voyage} ^{Le 2^e C. S. Souv. le grand en lui fait faire}
Etant arrivé au lieu de la place à l'occident
entre le 2^e Souv. ^{Le 2^e C. S. Souv. le grand en lui fait faire}
trois fois le tour de la Cour traicé; les deux frères des
C. S. Souv. font une inclination à la toute Saup. pour y lui
marquer que la Cour est finie et elle ordonne qu'on le
fasse mettre à genoux.

^{Souv. Command.}
Quand tout le ^{ff.} entourant le Récipiendaire, l'élevait
en l'air, le font passer par dessus la table et vont le poser
droit devant la C. S. ^{Comme} ils reprennent leurs places,
et mettent l'épée à la main, excepté les deux C. S. Souv. qui
restent derrière le Récip.

La toute Saup. tire un coup de pistolet et
de suite on délie la main du Récip. alors la C. S. dit:
"Je vous délie du joug de la servitude des hommes, vous
ne serez plus soumis à aucun despotisme, tous vos
"espérances; il n'y a que votre ^{Souverain} C. S. qui vous
"égale."

Le 2^e C. S. Souv. lui chauffe les bras et le 1^{er} lui
passe son habit.

Lorsque le Récip. est habillé, la C. S. donne
un coup d'épée sur la table et le 2^e C. S. Souv. va
se mettre à sa place.

Après pendant la réception, il n'y a que la C. S. Saup.
qui parle ^{chacun doit observer le plus grand silence} lorsque le 2^e C. S. Souv. fait place, la toute Saup.

Etre un 2.^e Coup de pistolet en suspirant le 1.^{er} Etre celui qui est resté derrière le Roi. lui donne la Lumière et le fait mettre à genoux. il prête son obligation après laquelle le C. S. le décore des Cordons et du Cablier et lui met une couronne de Lauriers sur la tête. de toute saif. frappe un coup d'Epée en tout le Command. mettent leur épée dans le fourreau, s'aperçut et l'on commence l'instruction.

Conversation

- D. Est-ce vous Sire. Command. du Temple ?
 R. Oui, j'ai vu la triple Lumière.
 D. Pourquoi avez-vous été introduit unid en Cour ?
 R. Pour m'apprendre que l'on ne peut entrer dans un lieu aussi respectable et aussi saint, on est le nom de Dieu, que dans un état pur et dépouillé de toute ^{corruption} ordure.
 D. Pourquoi avez-vous les yeux bandés ?
 R. Parce que la Triple Lumière que je n'étais pas encore digne de voir m'avait ébloui.
 D. Que signifie la corde avec laquelle on vous a lié ?
 R. Que j'étais encore sous le joug.
 D. Que signifie les 27 coups que l'on frappe en Cour ?
 R. Les 26 premiers signifient les douze Tribus d'Israël et les douze apôtres. Les trois coups frappés séparément signifient la Croix, ou triple unité.

- D. Quand vous êtes entré en Cour où vous a-t-on placé ?
 R. Entre les deux Trés Sires.
 D. Qu'a-t-on fait de vous ensuite ?
 R. On m'a fait voyager.
 D. Comment ?
 R. J'ai fait trois tours de la Cour traîné.
 D. Que signifient ces Voyages ?
 R. Le Mystère sacré de la Triple Unité.
 D. Pourquoi vous a-t-on transporté ^{en l'air} de l'occident à l'orient ?
 R. Pour m'apprendre que tout me sera ^{à l'avenir} soumis en m'élevant au dessus des autres.
 D. Pourquoi vous a-t-on délié ?
 R. Pour m'apprendre que je n'étais plus sous aucun joug.
 D. Que signifient le blanc et le rouge que vous portez ?
 R. La pureté des fils de Dieu et son sang ^{premier} qui a répandu pour nous.
 D. Que signifie le Noir ?
 R. Le Deuil que vous devez porter de l'aveuglement du mortel.
 D. Pourquoi vous met-on une couronne de Lauriers ?
 R. Pour m'apprendre qu'étant parvenu au faite de la grandeur et de la gloire, une action est méritée d'être couronné par le symbole de l'homme.
 D. Quel sont vos signes ?
 R. (ou le fait).
 D. Vos attributemens (ou les Douze pour réponse).
 D. Votre mot de Sape.
 R. Nomolax. Salomon.

- D. Quel est votre nom Sacer?
- R. Je me suis le Dieu qui en l'espérance, dit-moi la 1^{re} lettre de
- D. Quel est ce nom?
- R. Ce sont les quatre lettres que les Juifs ont sur la croix du Sauveur quand ils l'y eurent attaché.
- D. Comment vous mettez-vous à l'ordre? (ou Signes)
- D. Qu'y a-t-il dans la grande Sinière?
- R. Deux Triangles et une étoile flamboyante sur un ensemble
- D. Qu'y a-t-il dans chacune de ces trois choses?
- R. Dans le 1^{er} Triangle est Jehova écrit en hebreu; dans le second est la lettre I qui est ^{la lettre initiale de} l'usurpation de la Croix; et dans l'étoile flamboyante est la Placette pour la quelle le Messie est né.
- D. Que signifiait les 27 Sinières du Tour de votre Cour?
- R. Elles sont relatives aux 27 coups que nous frappons (dont on a donné l'explication).
- D. Que signifie le coffre?
- R. C'était dans le coffre que se déposaient les clefs du Temple.
- D. Qui gardait les clefs de ce coffre?
- R. Le Souverain Commandeur du Temple, votre grand-père.
- D. Les Sous-Commandeurs?
- D. Quel âge aviez-vous?
- R. Quatre-vingt onze ans.

Coture de la Cour.

La Cotte Supérieure ^{à double épée} frappe 27 coups ^{en dit};
 à l'ordre, ^{à l'ordre, à l'ordre} 16 16: ff.

Ces premiers en mettant la main droite en square sur le ventre en la E. S. dit.

D. Illustre E. S. Sous: 1^{er}, Quelle heure est-il?

R. Il est quatre heures.

Il est donc temps, reprend la E. S. de vous reposer; Je vous annonce que la Cour est finie.

Ces le Sous-Commandeurs frappent 27 coups de main et se font une inclination générale après quoi toute la cérémonie est finie. Chaque fois se retire avec décence et sans bruit.

Attributs.

^{à l'ordre}
 Le Cordon en ^{à l'ordre} Pallium est un ruban blanc avec tous les bords rouges. à chaque côté sont peints deux croix de l'ordre, en rouge, et au bas du cordon pend un Triangle où est écrit le mot Sacer, en hebreu.

^{à l'ordre}
 Le Cordon en ^{à l'ordre} bandoulière est de couleur rouge, les bords noirs et au bout pend la croix de Chev: de l'ordre.

^{à l'ordre}
 Les gans sont bordés et doublés de rouge et les points qui sont sur les doigts doivent être rouges en soie rouge.

Cordons.

Gans.

Eablier

Le Eablier est rouge, bordé en double de noir, sur la bavette en la croix de l'ordre en noir. Dans la milieu du Eablier est une couronne de Navarre en ^{depuis} par dessus une clef.
 - qui est usé de Demande

Signe de Demande

Le 1^{er} signe, est de tendre le pouce de la main droite en faire le signe de la croix sur le front, ayant les autres doigts de la main joints.

Signe de Réponse

Le 2^e signe qui est la réponse, est d'aller baiser le front où la croix a été faite. Ce signe n'est fait qu'en Cour. si l'on est dans un lieu profane, on y répond ^{en tendant} les deux doigts index et médium de la main droite, serrant tous les autres; on les porte à la bouche en on les baise; puis on tourne le dedans des doigts, c. à. d. l'endroit qu'on a baisé du côté de l'Examinateur.

Attouchemens.

L'attouchemens est de donner trois coups avec la main droite sur l'épaule d'un qu'on examine en il y répond en prenant la main ^{à droite} de l'Examinateur en lui donnant trois petites pousées.

Mot Sain

Le Mot sain est J. N. R. I.

Mot de Sape

Le Mot de sape est Homotias Salomon.

Ordre

L'ordre, à table, est d'avoir la main dessus, les doigts en égare = hors de table, la main dans la même situation sur la Ventre.

Privileges.

1^o Les Commandeurs sont toujours après, l'épée au côté, le chapeau sur la tête tant qu'on ouvre ^{soit} ou qu'on ferme la loge. ils sont exemptés du Cathéchisme en c'est de leur volonté s'ils veulent répondre; pour cela, ils doivent mettre leur épée sur une petite table qu'ils ont devant eux, couverte d'un tapis rouge avec les bords usés; quand ils n'observent par cette formalité on peut les interroger.

Ils sont toujours après ^{à la droite} du Vénérab: de la E., par rang d'ancienneté: ils ne peuvent exercer aucune charge, excepté celle de ^{Maître} Vénérab: qu'ils peuvent refuser sans qu'on puisse les forcer à la prendre. ils se lèvent de leur place, portent en retenant en E.: pour la permission du Vénérab: ^{à la main} pour l'on il met l'épée à la main. Vénérab: à chaque faute, le Vénérab: doit se tourner vers eux et leur dire: Souv: Command:, je vais faire porter telle faute... après quoi le Maître de la E. leur fait une inclination = ils se lèvent, se mettent à l'écart de la loge en disant ensemble: c'est pour la faute de... - - -

Quand la faute est tirée, ils s'aperçoivent en font une inclination au Vénérab: qui la leur rend.

On ne porte jamais de faute aux Souv: Command: du Temp:.

Quel qu'on soit en récréation ou en cours, ils peuvent

porter. Dans le catéchisme ou instruction, ils ont le droit de reprendre ceux qui manquent.

Dans toute sorte de cas délibératif, le Vénérab: se tourne vers eux, leur expose le fait et ils donnent leur voix après tous les autres ff:.

Lorsqu'ils jugent, ils forment un rond où le Vénérab: se trouve, et le cas jugé, le plus ancien Souv: Couv: met l'épée à la main et prononce tout haut la sentence.

Le fait de voir ou de servir, ils ont sept voix, on ne peut leur faire aucun procès ni leur faire subir aucune punition, ils se l'imposent eux mêmes.

Lorsqu'ils portent ou retirent un d: ils ne subissent aucun examen; tous les ff:, ainsi que le Sec: se lèvent. Lorsque Souv: Couv: est assis, il fait une inclination au Vénérab: qui après la lui avoir rendue s'apied lui même = il la fait ensuite en générale à tous les ff: qui la lui rendent en s'apoyant. S'il y a dans le d: d'autres Command: il se place avant le Vénérab: et eux lui rendent le salut tous après.

Variante d'après un autre cahier

13

Privilèges des Souverains Command: du Temple

1^o En quelque doge qu'ils se trouvent, ils font toujours après l'épée au côté, le chapeau sur la tête, soit qu'on ouvre ou qu'on ferme la doge.

2^o Ils sont exemptés du catéchisme; c'est à leur volonté et ils veulent, (s'ils veulent s'en exempter), l'épée à la main, se laissent sur une petite table ronde qui doit être devant eux, couverte d'un tapis rouge, bordé de noir; mais on peut les interroger s'ils ne portent pas leurs épées.

3^o Ils font toujours après dans un fauteuil à la droite du Vénérab: selon d:.

4^o Ils ne peuvent exercer aucune charge excepté celle de Maître qu'ils peuvent aussi refuser, pour qu'on puisse les faire des accepter.

5^o Ils se lèvent de leurs places, entrent et sortent sans permission; mais ils mettent pour eux l'épée à la main.

6^o Après la suite du Roi, ils peuvent boire sans attendre les autres suites d'oblig

7^o à toutes les suites d'oblig^{on} qu'on propose, le maître de la doge doit dire:

Souverain command:, je vais faire porter la suite des Roi & d: - Il se fait autant aux autres suites, après une profonde inclination de part et d'autre, ils se lèvent, se mettent à l'ordre de la doge, prennent leurs canons en disant seulement C'est pour le Roi & d:.

Ils ne font que citer les personnes aux quelles ils boivent

ils reportent leurs canons par la table, frappent des mains à l'ordre de la d. i., se saluent réciproquement en s'apoyant, après quoi le Venerab. ou le autre frère portent la faute à l'ordinaire.

8° On ne porte jamais de faute aux Sous-Command. du Temple.

9° Ils mettent l'Épée à la main chaque fois qu'ils entrent, ou qu'ils sortent de la d. i.

10° Ils peuvent reprendre, s'ils le veulent les ff. qui mangent au catéchisme.

11° Quel que soit en récréation ou non, ils peuvent parler.

12° Dans toute sorte de cas à juger, en loge ou au banquet, le Venerab. de leur camp, soit prior, ou autre, sans cependant leur succéder leur jugement; ils ne donnent leur voix qu'après le autre ff. ils se disent, formant un cercle très étroit en jugeant cette coup. Le cas jugé, le plus ancien prononce l'Épée à la main de sentence et tout ce qui a été jugé décide.

13° Ils ont sept voix dans le cas généralement.

14° On ne peut leur faire aucun procès, ni faire subir aucune ^{peine} punition, ils se défendent eux-mêmes, s'ils le veulent, et ils peuvent en appeler à leur Souveraine Cour.

15° Quand ils sont sortis et qu'ils rentrent en loge, après avoir frappé à l'ordre de la loge en quelc 1.° Sous-Com. ou le fait entrer de suite sans autre examen.

Quand le Sous-Command. est autre, tous les ff. saluent; le Sous-Command. tout après fait une profonde inclination au Venerab. qui la lui rend; et il se fait une pareille à tous les ff. qui s'apoyent après la lui avoir rendu. Quand il y a plusieurs Souverains, ils demeurent après, quand un grand commandeur entre en loge à son place, il le salue avant le Venerab. et les autres command. lui rendent après un pareil salut.

L'original conforme à l'original du ff. De fondwille, gr. imp. q. 33.

Autre Variante d'après un Cahier d'un loge coloniale de St. Domingue)

Privilèges de ce grade

Art. 1° Du Commandeur au chef de toutes les loges régulières; il entre en loge avec son échappe, l'Épée au côté, le chapeau à plume sur la tête qu'il peut toujours garder pendant que la loge se tient.

2° Le Command. ne demandant jamais la parole qu'en portant la main sur la garde de leur épée.

3° Leur place est à la droite du Venerab., même pour le D. i.; les ff. sont pleins ils se placent par rang d'ancienneté et ne peuvent accepter ni exercer aucune charge dans le Symbolique que celle du Venerab. ils peuvent mettre et faire inscrire sur la plaque à tracer, ce qu'ils jugent à propos pour le bien de l'ordre.

4° Ils peuvent entrer et sortir sans en demander la permission. Ils peuvent parler de même, en loge. Dans le banquet ils portent la faute qui leur plaît, après les 3 premiers d'obligation; mais ordinairement c'est à leur ordre qu'ils boivent. toutes les fautes portées par le Venerab. et autres officiers, on s'adresse à eux en disant: je vais faire tirer cette faute que le commandeur approuve (ou non).

5° Toute la fois qu'un Commandeur entre ou sort de la loge il doit faire son salut, l'Épée à la main. c'est au Venerab. à lui rendre le honneur qui sont dus à son rang, et de former la route d'avis.

6° Tous les commandeurs ont droit, en loge, de réprimander un frère qui manque aux statuts de la loge, ou à la Maçonnerie; ils peuvent même, en cas de contumace, contestation ou de protestation prononcer la sentence et la faire tracer au nom de l'ordre afin que dans le cas où il se trouverait plusieurs Commandeurs, ils puissent tenir leur Cour et faire droit, sur la plaque à tracer.

7° Dans toute cérémonie pub. un Command. doit marcher à la droite du Venerab. son chapeau sur la tête et son épée pendue à l'échappe.

8° Si un Comm. demeure dans une ville où il y a une loge,

le jour de la tenue, ou en est obligé de l'informer du vicé de l'assemblée, de lui rendre compte des travaux qui se font faits, comme de lui envoyer une expédition du procès verbal. quoiqu'il ne soit pas membre de la d. la qualité lui donne le droit de l'écrire. de plus il doit être dépositaire de la boîte des pauvres et en faire la distribution aux indigens.

9. Lorsque un Com. vient à mourir, sa loge ou la Cour est obligée de lui fournir un cercueil peint en rouge parsemé de noir avec tous les attributs de la mort et de la passion de Notre Seigneur des attributs mac. Sur le cercueil sera posée en hauteur avec son chapeau et son bijou. Ses gens doivent former le cercueil de l'Épée.

10. Tous les ff. command. assistent à l'Enterrement. sont décorés: Chapeau sur la tête, l'épée au côté. ils porteront chacun un bonnet, cordons et tablier. Du deuil qu'ils entermeront avec le corps au moment de la sépulture. quelques jours après la Cour ordonnera une messe solennelle où tous les ff. doivent assister. Le porteur de l'Église, ils doivent monter à leur temple où ils célébreront la messe mac. de deuil, la feront pour oraison funèbre en y mentionnant sa qualité civile, et mac. ou sera une quête générale, pendant 8 jours dans toutes les d. qui se tiendront en faveur de la Veuve et des Orphelins s'il en laisse sans fortune. Dans le cas contraire la quête sera remise à la pauvres qui seront choisis pour représenter les pleureurs près de sa tombe. de la d. s'y rend. dont il était membre sera tendue en noir peint. au noir; de la Cour le sera de même. jusqu'à ce qu'elle ait nommé à sa place.

11. Le repas des Banquets doit être simple, sans prodigalité sans luxe; mais contenant seulement de quoi satisfaire le besoin de l'humanité. Les dépenses sont expressément défendues.

Tels sont les règlements de la Cour. de l'Emp. qu'il est prescrit de faire leur forme et tenue avec pureté au G. A. D. 1793. de nous maintenir dans sa pureté garde et de nous combler de sa bénédiction. ainsi soit-il.



